**Lettre d’intention**

..... (dénomination sociale de la banque)

..... (siège social)

..... (dénomination sociale)  
..... (siège social)

..... (lieu), le ..... (date)

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu, à la demande de notre société consentir aux sociétés filiales de celles-ci, les concours suivants :

-  pour la société ..... (dénomination sociale) : (détail prêts en cours ..... (à compléter) + prêt sollicité ..... (à compléter)) ;

-  pour la société ..... (dénomination sociale) : (détail prêt en cours ..... (à compléter) + prêt sollicité ..... (à compléter)) ;

- à rajouter autant qu’il existe de filiales.

Nous avons bien noté que ces concours ont été consentis aux sociétés susvisées, en considération des liens qui unissent notre société à ses filiales et du fait que notre société holding a toujours agi de telle sorte qu'aucun créancier ne subisse de pertes en raison de ses opérations avec les sociétés de notre groupe.

Notre société s'engage à ce titre, à faire le nécessaire pour que ses filiales disposent des moyens financiers suffisants pour leur permettre de faire face à leurs obligations à votre égard. Notre société s'engage en conséquence à apporter (sous forme d'augmentation de capital, de prêts, d'avances...), l'aide financière dont elles pourraient avoir besoin afin de s'acquitter de leurs engagements.

* Représentant de la société signataire :

Notre société, représentée par son dirigeant ..... (prénom) ..... (nom) en sa qualité de ..... (qualité) s'engage par ailleurs à conserver, directement ou indirectement, le contrôle à 100 % de ses filiales.

* Actionnaires de la société signataires :

Les actionnaires de la société ..... (dénomination sociale), ci-après signataires de la présente, s'engagent par ailleurs à conserver leurs actions aussi longtemps que les filiales de celle-ci vous seront redevables d'une somme quelconque au titre des crédits décrits ci-dessus.

La langue française est la langue de la convention. En cas de traduction, seule la version française fera foi.

Le présent engagement est exclusivement régi par le droit français et soumis à la compétence des tribunaux du ressort de la cour d'appel de ..... (préciser), sauf compétence territoriale ou matérielle attribuée à une autre juridiction par l'effet de la loi, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures en référés.

..... (qualité du représentant de la société mère)

Signature

Observations :   
la lettre d'intention, classée dans la catégorie dans le code civil nécessite, lorsqu'elle est signée par une société anonyme, l'autorisation préalable du conseil d'administration ou, le cas échéant, du conseil de surveillance (C. com., art. L. 225-35 et  L. 225-68).